



Le remboursement de la caution n'a pas été versé a autrui

Par **Melissa Jacob**, le **13/10/2018** à **12:22**

Bonjour,

En septembre 2017, j'ai signé un bail de location de logement à mon nom, le dépôt de garanti a été versé par ma mère, par chèque, elle s'est également engagée comme garant. Pendant mon bail une partie de mes loyers ont été versés par un ami car je n'avais pas de chéquier. J' ai quitté le logement fin août 2018.

Aujourd'hui, le 13 octobre 2018, je n'ai toujours pas reçu le remboursement du dépôt de garantie et la régularisation des charges donc j'ai contacté mon ancienne agence qui me dis que ces montants on été versé sur le compte de mon ami le 11 septembre 2018. Je n'ai plus aucun lien avec cette personne.

Que puis je faire ?

Qui est en tord ?

Vers qui me tourner ?

Je suis étudiante cet argent ne représente pas rien et m'aiderai énormément je ne peux pas laisser passer une telle erreur.

Merci.

Par **Tisuisse**, le **14/10/2018** à **08:07**

Bonjour,

LR au propriétaire de ce logement, et à lui seul, pour le mettre en demeure de vous restituer ce "dépôt de garantie" (et non "caution") car c'est de la seule responsabilité de votre propriétaire. Si ce remboursement a été fait à quelqu'un d'autre, ce n'est pas votre problème, à l'agence de récupérer cette somme auprès de la personne à qui elle l'a remise, ce n'est pas à vous de la réclamer à cette personne.

Par **Philp34**, le **20/10/2018** à **09:02**

Bonjour Melissa Jacob,

Et dans cette lettre conseillée justement par Tisuisse, au surplus de cette demande à votre bailleur de la restitution de votre dépôt de garantie, à condition de lui avoir indiqué votre nouvelle adresse, et en vertu de l'article 22 de la Loi n° 89-462 du 6 juillet 1989 tendant à améliorer les rapports locatifs, qui entend que le défaut de restitution dans les délais prévus soit 1 ou 2 mois selon que, l'EDL de sortie comportait des réserves ou non, réclamez-lui par démonstration la majoration d'une somme égale à 10 % du loyer mensuel en principal, pour chaque période mensuelle commencée en retard.

En voilà de l'argent !